

Image not found or type unknown



Suite à un déménagement dois-je avertir le juge des tutelles

Par **talou18**, le **11/03/2009** à **15:25**

le juge des tutelles doit-il être averti à chaque déménagement? mon fils de 12 ans est orphelin de père ; moi , sa mère , je suis sa tutrice légale... que dois-je faire?
dois-je prendre un RV?
Merci